

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1016 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Crise au sein de la coalition

(Lire en page 12)

Tshisekedi - Kabila: distance !



COVID-19

(Lire en page 12)

Moïse Katumbi offre du matériel sanitaire à Kananga

Surséance des lois Minaku - Sakata

Profil bas d'une famille politique solitaire ! (Lire en page 12)

Katanga

(Lire en page 7)

Le pasteur David Nkanka écroué depuis 100 jours sans ouverture du dossier !

Désignation des animateurs de la CENI

Ronsard Malonda : passage en force signé Jeanine Mabunda

L'assemblée nationale a entériné ce jeudi 02 juillet les procès verbaux portant désignation de Ronsard Malonda, comme président de la CENI par les confessions religieuses. Le choix de Ronsard Malonda au poste de Président de la CENI divise les confessions religieuses.

Le 15 juin 2020, les confessions religieuses qui ont pris part au vote. Il s'agit de l'islam, l'église de réveil, ECC, l'église orthodoxe, l'armée du salut, l'église Kimbanguiste, l'Union des églises indépendantes, l'Église catholique.

Lors du vote, Ronsard Malonda a obtenu 6 voix sur 8 confessions religieuses malgré l'opposition de l'église catholique et celle de l'ECC qui ont tenu mordicus à l'élection de leurs candidats.



L'Église catholique, l'Église protestante, l'Église Kimbanguiste et la société civile fustigent cette désignation car M. Malonda était au poste de Secrétaire exécutif de la Commission électorale au moment du processus largement contesté en 2018. Quelques jours après ce processus de désignation étrangement enclenché par la présidente de l'Assemblée nationale Jeanine

Mabunda, l'Église Kimbanguiste a dénoncé un faux vote qui a été attribué à M. Malonda en son nom. Elle a notamment retiré son représentant des discussions, demandant un processus beaucoup plus transparent.

Le 18 juin 2020, le président du parti « Ensemble pour la République », l'opposant Moïse Katumbi a échangé avec l'ambassadeur des USA en RDC, Mike Hammer, sur la polémique suscitée par cette désignation. Pour Moïse Katumbi, les USA sont un partenaire-clé de la RDC. « Les vrais amis, selon lui, se doivent toujours la vérité ». Sur la CENI, il dit avoir relevé que « pour des élections 2023 crédibles, on ne mélange pas les anciennes tomates pourries avec les nouvelles » politico.cd

Kinshasa

Lancement de la campagne de vulgarisation de la plante Artemizia

Le Réseau Femmes et Artemizia, une structure de la société civile congolaise a lancé mercredi 1er juillet à Kinshasa la campagne de vulgarisation de la plante Artemizia. L'objectif de cette campagne est d'arriver à zéro malaria d'ici 2023, indique Patricia Maisha, membre du secrétariat exécutif de ce réseau. Elle appelle les Congolais de bonne volonté à financer les recherches scientifiques sur cette plante qui du reste, selon elle, est une solution pour plusieurs maladies.

Elle note que cette campagne sera axée sur les vertus de la plante Artemizia. Dr Elmut Woto Dimba de la Maison Artemizia,

composée des médecins chercheurs et partenaire du Réseau Femmes et Artemizia estime qu'éradiquer la malaria sur base de cette plante est bien possible.

De son côté, l'ordre des Pharmaciens, qui appelle à la prudence, estime qu'un travail doit être fait en amont, celui de détruire les foyers des vecteurs. Faustin Kabeya, président de cette structure estime qu'aucune recherche n'a démontré jusque-là, la capacité d'Artemizia d'éradiquer la malaria.

Cette campagne qui a ciblé entre autres les écoles et les églises, est handicapée par la Covid-19, rapportent les organisateurs.

Kasai Central

La police empêche l'accès au gouverneur déchu Martin Kabuya aux bureaux administratifs

Depuis hier matin, les éléments de la police nationale congolaise ont pris position aux entrées du bâtiment administratif, siège des institutions provinciales. Nos sources renseignent que ces policiers sont déployés pour mettre en exécution l'ordre du vice-premier ministre et ministre de l'intérieur.

En effet, notifié par le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur de la République Démocratique du Congo sur l'intérim que devra assurer le vice-gouverneur après sa déchéance par l'assemblée provinciale du Kasai Central, le gouverneur Martin Kabuya Mulamba Kabitanga rejette cet ordre du ministre Gilbert Kankonde.

Dans sa lettre d'accuser de réception, l'ancien gouverneur

Kabuya indique que les motivations reprises dans le message télégramme du vice-premier et ministre de l'intérieur ne sont pas fondées en ce sens qu'il n'y a ni vacance, ni décès moins encore un empêchement par lui à la tête de la province.

L'homme qui ne s'avoue pas vaincu précise qu'en attendant l'arrêt de la cour constitutionnelle saisie pour inconstitutionnalité de sa destitution, il reste gouverneur de la province du Kasai Central.

Notons que depuis mercredi 1er juillet 2020, le vice-gouverneur Ambroise Kamukuny Mukinayi a été désigné et notifié par le VPM Kankonde pour expédier les affaires courantes. Pour le moment, la situation est sous contrôle des éléments de l'ordre.

Pierre Love MUKENDI

Maniema

Militaires, policiers et agents de l'ANR parmi les principaux auteurs des violences

Le 4 mai 2020, à Salamabila, territoire de Kabambare (Maniema), au moins 20 hommes ont été arrêtés arbitrairement par des militaires des FARDC. Les auteurs présumés ont pénétré dans les domiciles des victimes et procédé à leur arrestation. Les victimes étaient soupçonnées d'être de connivence avec les Mai-Mai Malaika. Une dizaine d'entre elles a été libérée le même jour après le paiement d'une somme d'argent, rapporte le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH).

Au total, dans le Maniema, le BCNUDH a documenté 17 violations et atteintes aux droits de l'homme, un chiffre inférieur par rapport au mois d'avril 2020 (27 violations). Comme pour le mois précédent, les agents de l'Etat sont responsables de la majorité

des violations (94% soit 16 violations), notamment des militaires des FARDC et des agents de la PNC (six violations chacun) et d'autres agents de l'Etat (quatre violations).

Les agents de l'Etat incluent les agents de la PNC, les militaires des FARDC, les agents de l'Agence nationale de renseignements (ANR), les autorités administratives ou judiciaires et autres agents de l'Etat.

Selon ce rapport du BCNUDH, les groupes armés quant à eux sont responsables de 6% des violations, attribuables à divers groupes Mai-Mai (une violation). Les violations documentées ont été commises principalement dans le territoire de Kabambare et Kasongo (cinq et quatre violations respectivement). actualite.cd

Bradage de la Gécamines

Le «Congo n'est pas à vendre» demande à la justice de divulguer les résultats de l'enquête

La Campagne «Le Congo n'est pas à vendre» appelle la justice congolaise à divulguer les résultats d'une enquête ouverte depuis fin 2019 concernant la GECAMINES.

Dans un communiqué publié mercredi 1er janvier, cette ONG demande à la justice d'annoncer également les mesures légales qu'elle entend prendre pour qu'un paiement de Glencore à la GECAMINES ne soit pas versé à l'homme d'affaires Dan Gerlter, qui fait l'objet de sanctions imposées par les États-Unis.

« L'homme d'affaires israélien

est placé sous sanctions américaines depuis décembre 2017 pour avoir amassé une fortune estimée à des centaines de millions de dollars grâce à des opérations minières et pétrolières opaques et corrompues en République démocratique du Congo », indique le communiqué.

Le parquet général près la cour d'appel de Kinshasa/Gombe qui enquête sur la GECAMINES, après avoir auditionné ses instances dirigeantes à Kinshasa, estime pour sa part que

l'instruction pré juridictionnelle reste secrète et inquisitoriale. Elle peut durer aussi longtemps que possible, fait remarquer le parquet.

C'est depuis plusieurs mois que la justice congolaise a ordonné à la société minière Kamoto Copper Company (KCC), une filiale de Glencore, de suspendre un paiement de \$150 millions à la GECAMINES à la suite d'un nouveau contrat signé en décembre 2019.

Bulletin épidémiologique

532 nouvelles personnes sorties guéries en une journée

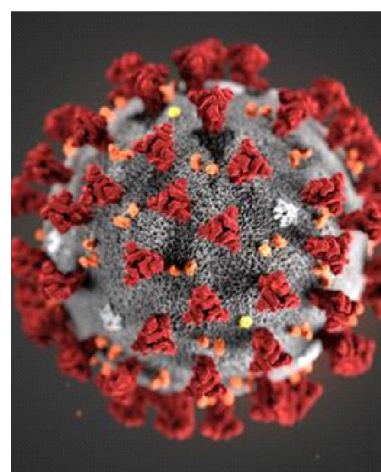
Cinq cent trente-deux nouvelles sont sorties guéries du Coronavirus, indique le bulletin quotidien du 1er juillet de l'équipe de riposte de Covid-19 en RDC. Ce qui porte le total des guéris à 2 317 sur un cumul de cas de 7 189, soit un taux de guérison de 32,2% depuis le début de la déclaration de l'épidémie.

Au total, il y a eu 176 décès (175 cas confirmés et 1 cas probable) représentant un taux de létalité de 2,44%.

67 nouveaux cas confirmés ont été enregistrés en RDC, dont 49 à Kinshasa, 7 au Kongo Central, 4 au Sud-Kivu, 3 au Nord-Kivu, 2 dans le Haut-Uélé et 2 à Lualaba.

143 cas suspects détectés après investigations, 662 échantillons testés, 1 nouveau décès des cas confirmés, dont aucun décès communautaire n'a été enregistré et un décès à Kinshasa aux Cliniques universitaires de Kinshasa.

Les 14 provinces tou-



chées:

1. Kinshasa : 6.323 cas
2. Kongo-Central : 325 cas
3. Haut-Katanga : 222 cas
4. Sud-Kivu : 145 cas
5. Nord-Kivu : 115 cas
6. Lualaba : 22 cas
7. Tshopo : 12 cas
8. Haut-Uélé : 11 cas
9. Kwilu : 4 cas
10. Sud-Ubangi : 3 cas
11. Equateur : 2 cas
12. Ituri : 2 cas
13. Haut-Lomami : 1 cas
14. Kwango : 1 cas.

La République
2, Avenue des Entreprises, Immeuble Sema, Gare centrale, Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
+243999199410
Jacques Famba
Secrétaire de rédaction
Benoit Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abédi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Jacques Djoli : « Il ne faut pas faire d'un magistrat un agent à la merci des politiques »

La République démocratique du Congo a célébré son 60e anniversaire de l'indépendance, le mardi 30 juin 2020. En 60 ans, plusieurs réformes ont été opérées dans le secteur de la justice. A ce jour, le député Jacques Djoli estime qu'il faut des réformes pour rendre consensuellement le magistrat redevable du peuple au nom de qui la justice est rendue.

« La constitution fixe l'indépendance du pouvoir judiciaire, du magistrat, aussi bien du parquet

que du siège. Maintenant, il faut, dans un élan collectif, voir comment asseoir cette indépendance fondamentale, à ne pas confondre avec le corporatisme », conseille Jacques Djoli.

Il pense qu'il faille donner du contenu au pouvoir judiciaire et proposer des réformes, pas pour caporaliser et anéantir l'indépendance du pouvoir judiciaire.

« Le magistrat indépendant, ce n'est pas un agent corporatiste qui se protège dans la médiocrité ou dans la négativité. Il ne faut pas faire d'un magistrat un agent ou un fonctionnaire à la merci des politiques. Ce qui a tué notre justice, c'est cette politisation négative », regrette Jacques Djoli, qui est aussi professeur de Droit constitutionnel.



Professeur Jacques Djoli lors d'une conférence des journées sociales organisées par le Centre d'études pour l'action sociale (CEPAS) à Kinshasa, le 07/03/2017. Radio Okapi/Ph. John Bompengo

De 1960 à nos jours, plusieurs réformes judiciaires ont été opérées en RDC, dont celles du Roi de la Belgique, Leopold II. Elles avaient pour objectif de stabiliser, sécuriser l'Etat indépendant du Congo.

Anniversaire de l'indépendance

Des prisonniers élargis par la grâce présidentielle collective

Dans une ordonnance signée le 30 juin, le président de la République a accordé une grâce présidentielle portant mesure collective de grâce. Selon l'ordonnance, la remise de la peine restante à exécuter est accordée à toute personne condamnée à une peine de servitude pénale ou de travaux forcés inférieure à 5 ans, dont la décision est devenue irrévocable à la date du 30 juin 2020.

La réduction de 5 ans à ceux qui ont été condamnés et que la peine est égale ou supérieure à 5 ans dont la décision est devenue irrévocable à la date du 30 juin 2020.

La commutation de la peine de mort en celle de servitude pénale à perpétuité est accordée à toute personne condamnée à la peine capitale et dont la décision est devenue irrévocable à la date du 30 juin 2020.



L'entrée principale de la prison centrale de Makala à Kinshasa, le 11/02/2020. Radio Okapi/Photo John Bompengo

La commutation de la peine de servitude pénale à perpétuité en celle de 20 ans de servitude pénale principale est accordée à toute personne condamnée par une décision judiciaire devenue irrévocable à la date du 30 juin 2020.

Notons que la remise, la ré-

duction et la commutation des peines ne sont pas accordées aux fugitifs ou aux personnes condamnées pour les crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité, violences sexuelles, corruption ou détournement, rémunération illicite, assassinat, meurtre, association des malfaiteurs, etc.

Le HCR dénonce les attaques contre les déplacés dans l'Est de la RDC

Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), lance un cri d'alarme face au nombre croissant de violentes attaques menées par des groupes armés contre des civils déplacés dans l'Est de la République démocratique du Congo, notamment au Nord-Kivu, Sud-Kivu et en Ituri.

Dans un communiqué publié mardi 30 juin à Genève, le HCR indique que ces attaques viennent aggraver une situation de déplacement des personnes déjà complexe.

Cette agence de l'ONU appelle par conséquent les autorités congolaises à renforcer la présence des FARDC et de la police, avec l'ap-

pui de la MONUSCO et à traduire les responsables de ces actes en justice.

Le porte-parole du HCR à Genève rapporte des témoignages sur la terreur créée par les groupes armés parmi les déplacés dans des sites d'hébergement.

Sans nommer ces groupes armés, le HCR rappelle les récits des tueries, des mutilations, des violences sexuelles et des pillages perpétrés contre la population déplacée, en raison de son soutien présumé aux militaires.

Ces huit dernières semaines, le HCR et ses partenaires ont enregistré de multiples attaques des groupes armés dans des sites des déplacés, notamment à Djugu en

Ituri, où 2 hommes, une femme et 2 enfants ont été assassinés, décapités à la machette entre le 17 et le 18 juin dernier.

Des attaques ont été signalées à Fizi et à Mwenga, dans le Sud-Kivu,

A Mweso dans le Nord Kivu, au moins 5 000 personnes ont été forcées de fuir le 23 juin dernier, à cause des combats persistants entre deux groupes armés. D'autres attaques ont été enregistrées à Masisi et à Rutshuru toujours dans le Nord-Kivu, rapporte le HCR.

Selon la même source, plus d'un million des Congolais ont rejoint les pays voisins, fuyant l'insécurité dans leur pays.

Question orale / Sénat

Willy Bakonga confirme qu'il n'y aura pas d'année blanche



Willy Bakonga, ministre d'Etat, ministre de l'enseignement primaire secondaire et technique (EPST) a rassuré ce mercredi 1 juillet les sénateurs qu'il n'y aura pas d'année blanche. Alors qu'il répondait à la question orale avec débat lui adressée par la sénatrice Isabelle Kabamba sur l'état général des infrastructures scolaires, Willy Bakonga a annoncé qu'un calendrier scolaire « réaménagé » sera mis en place. De ce calendrier résulterait un léger retard pour la reprise des cours de l'année scolaire prochaine.

« Il convient de rassurer la communauté nationale à travers votre auguste assemblée qu'aussitôt l'autorisation de la reprise de classe sera annoncée par la haute autorité du pays, les finalistes seront évalués suivant un calendrier réaliste un peu aménagé à cet effet », a-t-il dit.

Aux préoccupations des sénateurs notamment sur la situation sociale des enseignants, le ministre de la tutelle a rassuré que l'Etat congolais a payé des milliers d'enseignants qui étaient autrefois non-payés (NP), la mécanisation des milliers de nouvelles unités (NU) mais aussi le réajustement des salaires des professionnels de la craie. Il a aussi évoqué la distribution des manuels, des exemptions des frais pour les parents d'élèves. Le ministre a aussi éclairé la lanterne des sénateurs sur son

programme de « classe télévisée » qu'il estime seule alternative plausible pour occuper les élèves pendant ce temps de confinement.

Quant à ce programme, plusieurs sénateurs considèrent ceci comme une « grosse arnaque » au motif de l'impossibilité à tous les élèves d'y accéder pour moult raisons, notamment le manque criant de fourniture en énergie électrique. Ils en appellent même à l'évaluation de ce programme.

Aussi faut-il noter, la réserve de ceux qui siègent à la chambre haute du parlement sur des hypothèses du gouvernement quant à la reprise éventuelle des cours.

Prenant la parole pour conclure le débat sur sa question orale avec débat, la sénatrice Isabelle Kabamba a proposé que le ministre profite des vacances de Noël et de nouvel an pour occuper les élèves surtout les finalistes. L'élue de la province du Haut-Lomami a formulé une dizaine de recommandations que le bureau transmettra au gouvernement de la République. Parmi ces recommandations, figure notamment l'évaluation à mi-parcours de la gratuité de l'enseignement de base, la construction des infrastructures scolaires pour occuper les élèves afin de répondre au surpeuplement dans les classes provoqué par la gratuité de l'éducation de base.

Berith Yakitenge

Lutte contre la Covid-19

Rangez vos armes, ordonne le Conseil de sécurité de l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations Unies, présidé ce mois-ci par l'Allemagne, a adopté mercredi 1er juillet une résolution dans laquelle il exige la « cessation générale et immédiate des hostilités dans toutes les situations inscrites à son ordre du jour » afin de lutter contre le coronavirus.

112 jours après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié la Covid-19 de pandémie, le Conseil de sécurité a finalement adopté une résolution sur cette question de santé mondiale qui affecte la paix et la sécurité internationales.

Dans cette résolution, les quinze membres du Conseil demandent également à toutes les parties aux conflits armés à travers le monde de s'engager immédiatement dans « une pause humanitaire durable » pendant au moins 90 jours consécutifs.

Cette pause doit permettre l'acheminement de l'aide humanitaire en toute sécurité, sans entrave et de façon durable ainsi que la fourniture de services connexes par des acteurs humanitaires impartiaux, conformément aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Elle doit également permettre de procéder à des évacuations médicales, conformément au droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit des réfugiés, le cas échéant.

Cette demande de cessation des hostilités et de pause humanitaire du Conseil intervient plus de trois mois après l'appel à un cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour lutter contre la Covid-19.

Mercredi, le Secrétaire général de l'ONU s'est félicité de l'adoption de cette résolution.



Une vue de la salle de réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies alors que le Vice-Secrétaire général des Nations Unies, Jan Eliasson, s'adresse au Conseil sur la situation en République démocratique du Congo. Photo ONU/Evan Schneider

« L'adoption de cette résolution enverra un signal important aux parties au conflit et pourrait aider à modifier les calculs sur le terrain », a dit son porte-parole dans une note à la presse.

« Le Secrétaire général continue d'exhorter les États Membres à redoubler d'efforts pour la paix dans les conflits dans lesquels ils ont une influence. Il se réjouit de travailler avec toutes les parties prenantes pour faire avancer les efforts vers des cessez-le-feu concrets et une paix durable », a-t-il ajouté.

Le 3 avril, l'Assemblée générale des Nations Unies - dans laquelle sont représentés tous les États membres de l'ONU - avait aussi adopté une résolution réclamant une intensification de

la coopération internationale face à la pandémie.

La question de la Covid-19 a été abordée ces derniers mois au sein du Conseil de sécurité par plusieurs de ses membres, mais sans que l'organe onusien ne parvienne à adopter une position commune sur ce problème.

Membre non-permanent du Conseil, l'Allemagne avait dénoncé le 9 avril par la voix de son ambassadeur à l'ONU, Peter Heusgen, le « silence assourdissant » de l'organe onusien face au « plus grand défi auquel la civilisation a été confrontée depuis la Seconde Guerre mondiale ». Au premier jour de la présidence allemande du Conseil, ses membres se sont finalement entendus sur l'adoption d'une résolution

sur la pandémie.

La lutte contre le terrorisme, non incluse

Bien que reconnaissant « l'impact dévastateur » du coronavirus sur les pays touchés par les conflits et crises humanitaires, le Conseil de sécurité a toutefois apporté une nuance à ses demandes de cessation des hostilités et de pause humanitaire. Ces dernières ne s'appliquent pas aux opérations militaires menées contre l'État islamique en Iraq et au Levant (EIIL, également connu sous le nom de Daech), Al-Qaïda et le Front Al-Nusra (ANF), ainsi que contre tous les autres individus, groupes, entreprises et entités associés aux groupes terroristes, qui ont été désignés comme tels par le Conseil.

Dans leur résolution, les membres du Conseil de sécurité affirment appuyer les efforts entrepris par le Secrétaire général de l'ONU et ses représentants spéciaux et envoyés spéciaux pour une cessation des hostilités.

Ils prient António Guterres de veiller à ce que toutes les parties concernées du système des Nations Unies, y compris les équipes de pays des Nations Unies, conformément à leurs mandats respectifs, accélèrent leur riposte à la pandémie de Covid-19, en mettant particulièrement l'accent sur les pays dans le besoin, y compris ceux qui se trouvent dans des situations de conflit armé ou touchés par des crises humanitaires.

Les opérations de paix de l'ONU en appui à la riposte à la pandémie

La résolution du Conseil de sécurité demande aussi au Secrétaire général des Nations Unies de lui fournir des informations actualisées sur les efforts déployés par l'ONU pour lutter contre la pandémie de Covid-19 dans les pays en situation de conflit armé ou touchés par des crises humanitaires, ainsi que sur l'impact du virus sur la capacité des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales à s'acquitter des tâches prioritaires qui leur sont confiées.

Les membres du Conseil prient également le Secrétaire général de charger les opérations de maintien de la paix de fournir un appui, dans le cadre de leurs mandats et de leurs capacités, aux autorités de leurs pays hôtes dans leurs efforts pour contenir la pandémie. Cet appui doit notamment faciliter l'accès de l'aide humanitaire, y compris aux personnes déplacées et aux camps de réfugiés, et permettre les évacuations médicales.

Le Secrétaire général et les États membres de l'ONU sont priés de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger la sûreté, la sécurité et la santé de tout le personnel des Nations Unies dans les opérations de paix onusiennes, tout en maintenant la continuité des opérations, et de prendre de nouvelles mesures pour la formation du personnel de maintien de la paix sur les questions liées à la prévention de la propagation de la Covid-19.

Avec ONU Info

Beni

Lutte contre Ebola : Quid de la gestion de fonds alloués ?

Edgard Mateso, premier vice-président de la société civile du Nord-Kivu, estime qu'il faut une évaluation sérieuse de la gestion de l'épidémie d'Ebola dans l'est de la RDC. Il part du constat selon lequel, il y a un laisser-aller dans le suivi des personnes guéries de la maladie à virus Ebola.

Il déplore par ailleurs les arriérés de salaires du personnel qui a travaillé dans la riposte, alors que d'après ses informations un fond a été débloqué pour la rémunération.

« En matière de gestions de épidémies, s'il s'enregistre une mauvaise gestion des guéris et de personnel, nous risquons de reprendre le triple de cette épidémie dans la province. C'est pourquoi nous avons pensé qu'avec l'évaluation de toutes les activités, c'est très important qu'on sache qui devait faire quoi et qui ne l'a pas fait. S'il y a eu de détournement, alors les détourneurs doivent être arrêtés et subir la rigueur de la loi », indique Edgar Mateso.



Le centre de traitement Ebola de Mangina, commune rurale située à 30 Km au Nord-Est de la ville de Beni où avaient été détectés les premiers cas d'Ebola au Nord-Kivu. Radio Okapi/ Ph. Martial Papy Mukeba

Lutte contre les détournements

Félix Tshisekedi nomme un nouvel Inspecteur général des finances

Dans le souci de redynamiser l'Inspection générale des finances (IGF), le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a nommé, ce mercredi 1er juillet 2020 à minuit, par ordonnance présidentielle, Jules Alingete comme nouvel Inspecteur général des finances, chef de service.

Dans le même ordre, le chef de l'État a également promu Victor Batubenga Pandamadi en qualité d'Inspecteur général des finances, chef de service adjoint.

Les deux fils maison des finances publiques ont pour mission de surveiller étroitement la chaîne des dépenses publiques, les régies financières, les services



Jules Alingete

d'assiette, les entreprises de l'État ainsi que les gouvernements provinciaux sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

LM

Banque centrale

La balance des paiements indique un besoin de financement de 1.546,3 million USD en 2019



Le solde cumulé du compte courant et de celui du capital a renseigné un besoin de financement de 1.546,3 million de dollars américains en 2019 contre 1.235,2 million USD observé une année plus tôt.

Rapproché au PIB, ce solde a représenté 3,0 % contre 2,6 %. Selon la Banque centrale du Congo (BCC), cette situation résulte de la réduction de l'excédent du compte de capital.

« En 2019, le compte courant a affiché un déficit représentant 3,2 % du PIB contre 3,5 % en 2018. Le recul de ce déficit est consécutif à la baisse des déficits de la balance des services et des revenus primaires dans un contexte de baisse d'excédent des comptes des biens et des revenus secondaires », renseigne le rapport annuel 2019 sur la politique monétaire.

Au cours de l'année 2018, note le rapport, la balance des biens s'est soldée par un excédent de 399,6 millions USD, soit 0,8 % en 2019. Cet excédent, en recul par rapport à son niveau d'une année plus tôt, se justifie par la baisse plus importante des exportations par rapport aux importations.

Par ailleurs, la baisse de la valeur des exportations observée en 2019 a été principalement imputable à la diminution des exportations des produits miniers et hydrocarbures, qui représentent plus de 90 % des recettes d'exportation de la République, suite à la baisse des cours moyens de principaux produits exportés par la RDC sur le marché international.

Le rapport note que le cobalt, le pétrole et le cuivre ont vu leurs cours moyens baisser respectivement de 53,3 %, 11,8 % et 8,0 %. « La baisse du cours du cobalt est consécutive à un excès de l'offre par rapport à la demande », explique-t-on.

En ce qui concerne les quantités exportées, il s'est observé une baisse pour le cobalt et le pétrole brut alors que le volume des exportations du cuivre s'est inscrit à la hausse. En ce qui concerne les importations, elles se sont chiffrées à 14.631,7 millions USD, enregistrant une baisse de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Cette situation serait consécutive à la baisse des importations des biens d'équipement de 11,2 %.

MCP

Noël Tshiani:

60 ans après l'indépendance de la RDC, la situation économique est catastrophique

Noël Tshiani, candidat à l'élection présidentielle 2018 a scruté au scalpel l'économie de la RDC, 60 ans après l'indépendance. Une situation jugée de catastrophique puisqu'il n'y a pas d'infrastructures de base pour faire face aux défis de la population. Noël Tshiani regrette que les congolais, manipulés parfois par les puissances extérieures, aient mal géré le pays. Cela, sur le plan économique, social, politique. Il dit :

« Si bien que la situation aujourd'hui, 60 ans plus tard est catastrophique. Dans la mesure où, nous n'avons pas d'infrastructures de base pour faire face aux défis de la population ».

En effet, moins de 10 % de la population ont l'accès à l'eau, à l'électricité et aux services de télécommunication. 85 % de la population active au chômage. L'économie se trouve désarticulée et essentiellement centrée sur quelques matières premières exploitées en état brut.

Mauvaise gouvernance

La résultante de cette économie est due à la corruption généralisée ; le détournement des fonds publics ; la prédation des ressources naturelles. En conséquence, la monnaie nationale qui célèbre ses 22 ans depuis son lancement ne vaut rien. Il Noël Tshiani la qualifie de « monnaie de singe ». Car, en 1998, 1 dollar valait 1,3 FC. Aujourd'hui le dollar s'échange à 1.950 FC. Ce qui correspond à une dépréciation de 150 mille %.

« Le pouvoir d'achat de la population est décimé, paupérisé suite à la mauvaise gestion de la monnaie et de l'économie. Au point où, le Congo est placé 224ème sur 226 pays avec un PIB par habitant de 458 dollars. Le premier pays a un PIB/habitant de 140 mille dollars par an. Nous sommes des damés de la terre. Le dernier dans le classement ».

Le point de départ, selon Noël Tshiani, c'est la prise de conscience de cette expérience catastrophique. Il dénonce que les congolais se soient lancés à des guerres fratricides qui ont fait fuir les investisseurs. A l'intérieur du Congo, la gouvernance était si mauvaise que tout le monde était pressé pour s'enrichir. L'absence de ce qu'il appelle « Etat des droits » ; de définir des règles claires pour gérer les biens du pays et les exploiter au profit de tous.

Maintenant, il faudra changer tout ça. Inverser la tendance. Et, doter d'abord le Congo de la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Il déclare :

« Utiliser tous les moyens pour que nos forces armées soient dotés en munition pour rétablir la paix et la sécurité ».

Ensuite, situer le développement du pays dans le contexte d'une vision globale de développement à court, moyen et long terme. Objectifs ? Sortir la RDC du sous-développement pour en faire un pays émergent en l'espace de 15 ans.

Noël Tshiani ne s'arrête pas qu'à critiquer la gestion du pays, 60 ans après l'indépendance de la RDC. Cet ancien candidat fait également des propositions pour sortir de cette situation qu'il qualifie de catastrophique.

Pour commencer, il recommande de mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Ce qui suppose qu'il faut bannir tribalisme qui continue à diviser le pays.

« Tous les congolais sont les mêmes et ils doivent travailler ensemble avec le même objectif ».

Après, il appelle à investir dans l'homme

et la femme congolais, notamment, dans l'éducation, la santé et l'autosuffisance alimentaire. Et puis, aller dans les infrastructures de base. Il s'agit de de l'eau potable, l'électricité, des services de télécommunication à tous les ménages du pays. Construire les routes et les autoroutes qui intègrent toutes les provinces du pays pour devenir un seul marché.

« Nous avons l'impression qu'on a 26 provincettes qui sont détachées les unes des autres et qui ne sont pas collées ».

Diversification de l'économie après l'indépendance

Pour diversifier l'économie, Noël Tshiani recommande de commencer par ce qui touche directement à l'homme. Allusion faite à l'autosuffisance alimentaire en investissant sérieusement dans l'agriculture, l'élevage, la pêche. Question de développer toute une industrie agroalimentaire en vue de produire localement pour la consommation. Ce qui va conduire à développer le secteur minier.

« Nous devons changer la dynamique pour transformer localement les matières premières congolaises en produits finis, semi-finis. Objectif ? Créer des emplois pour les congolais ».

Il est convaincu qu'en 15 ans, le Congo sera différent de celui hérité jusqu'à présent, après 60 ans d'indépendance.

Epanouir chaque Congolais

Noël Tshiani suggère par la suite, investir dans le secteur capable de créer un environnement permettant à chacun de s'épanouir. Exemple, l'éducation pour que chaque enfant contribue non seulement à sa propre survie mais au développement du pays. Aussi, maintenir l'homme congolais en bonne santé. De ce fait, avoir un système où chacun peut juste aller à moins de deux kilomètres pour arriver à l'hôpital. Il propose 100 hôpitaux pour 100 millions de congolais. Ensuite, constituer un système d'assistance maladie universel qui permettra à chacun de se faire prendre en charge.

En conséquence, il faut créer des emplois pour les congolais. 65 à 70 % de la population congolais vit les milieux ruraux. Pour ce faire, il propose de développer l'agriculture, l'élevage et la pêche. « Développer tout une chaîne de l'industrie agroalimentaire pour inonder nos propres marchés avec les produits agricoles congolais. Ensuite, les exporter vers l'étranger ».

Par-dessus, accélérer l'industrialisation après l'indépendance. Les matières premières congolaises doivent cesser d'être produits simplement pour les marchés extérieurs. Il y a lieu de les transformer en produit fini à l'intérieur du Congo. Exemple, le Coltan qui sert à fabriquer entre autres les téléphones intelligents et télévisions. Réfléchir sur comment développer ce secteur. S'il n'y a pas moyen de le faire, les investisseurs peuvent venir travailler avec les congolais.

« Appliquons maintenant cette logique à toutes les matières premières congolaises ».

Cette vision s'appliquera en mobilisant tout le peuple congolais. Une vision qu'il qualifie de « plan Marshall de Noël Tshiani pour la reconstruction et le développement de la RDC ». Un document qu'il actualise pour intégrer les défis qu'a soulevé la pandémie à Covid-19. Car, il fait ressortir certains éléments de faiblesse dans le fonctionnement de l'administration publique, notamment les éléments de la gouvernance.

Svein Mediab

Marchés

Inflation : 2,553 % fin juin au niveau national

L'inflation mensuelle à fin juin se située à 2,553 contre 2,299 % au niveau national et 2,583 contre 2,392 % à Kinshasa au mois de mai, indique l'Institut national de la statistique (INS) dans un communiqué reçu lundi à l'ACP.

La source indique que l'inflation de la semaine passée se située à 0,707 contre 0,519 au niveau national et à 0,763 contre 0,530 à Kinshasa %. En cumul, elle a atteint

8,991% au niveau national et 9,495% à Kinshasa.

L'inflation annualisée se situe à 18,790% au niveau national et 19,892% à Kinshasa. En glissement annuel, elle a atteint 11,651% au niveau national et 11,711% à Kinshasa. Elle précise que la cause principale de l'inflation de la semaine est due à la dépréciation du Franc Congolais face aux devises notamment le Dollars américain.

NORD-KIVU

Bientôt une exploitation industrielle de l'or à Beni, Lubero et Walikale



Le gouvernement provincial du Nord-Kivu, par l'entremise de son ministère en charge des mines, annonce pour bientôt, la qualification de plusieurs sites miniers d'exploitation de l'or dans les territoires de Beni, Lubero et Walikale.

L'annonce a été faite par David Kamuha, ministre provincial des Mines, ce mercredi 1er juillet 2020 à l'issue d'une réunion organisée à l'intention des partenaires du gouvernement congolais dans le secteur minier notamment la SMB et la COOPERAMMA au Nord-Kivu.

« Nous avons tenu à appeler toutes les parties à l'apaisement pour que les activités se poursuivent normalement, que la chaîne de traçabilité puisse être respectée. Nous avons abordé également l'organisation et la filière de l'or, comme vous le sa-

vez notre province produit de l'or, mais jusqu'à aujourd'hui cette filière n'est pas organisée et nous venons de nous mettre d'accord sur une réunion à tenir très prochainement pour que nous puissions qualifier les sites miniers où on produit de l'or », a déclaré David Kamuha.

Une fois qualifiés, ces sites miniers permettant au Nord-Kivu de produire de l'or qui sera utilisé ou importé en toute traçabilité légale, d'après les autorités provinciales.

Au Nord-Kivu, les violons ne s'accordent pas entre la Société Minière de Bisunzu (SMB) et la Coopérative des exploitants artisanaux de Masisi (COOPERAMMA). Le conflit entre les deux entreprises ne cesse de faire des victimes.

Glody Murhabazi, à Goma

Attaques rebelles en juin : 60 tuées dans le secteur de Ruwenzori



L'ONG-DH Convention pour le Respect des Droits de l'Homme (CRDH), coordination urbaine de Beni a, dans une déclaration d'évaluation sécuritaire du mois de juin 2020, affirmé avoir comptabilisé plus de 15 attaques mises à l'actif des rebelles d'Allied Democratic Forces (ADF) et des miliciens Mai-Mai, dans le secteur de Ruwenzori.

La CRDH-Beni dresse également un lourd bilan de plus ou moins 60 personnes dans ces attaques sanglantes. Elle affirme par ailleurs que plusieurs autres ont été prises en otage.

« En territoire de Beni, la situation a été caractérisée par des cas des incursions répétitives des groupes armés dont l'ADF et les Mai-Mai. En secteur de Ruwenzori, plus de 15 attaques ADF avec un bilan macabre de 60 person-

nes sauvagement tuées et plusieurs portées disparues », écrit-elle.

Cette structure de défense des droits humains fait savoir en outre qu'au même mois, 5 attaques rebelles ont été effectives à Beni-Mbau et 7 autres dans le groupement de Banande-Kainama.

Fin octobre 2019, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo ont lancé les opérations militaires dites de « grande envergure » contre les groupes armés dans l'est (Beni) voire le nord-est (Ituri) du pays. Depuis, les attaques rebelles n'ont pas cessé. Plus de 3000 personnes sont mortes, dès 2014 à nos jours dans la région de Beni, selon le décompte de la société civile locale.

Joël Kaseso, à Butembo

SUD-KIVU

Déboisement sauvage au parc national de Kahuzi Biega

Des bois sont exploités pour des raisons commerciales dans 4 sites du parc national de Kahuzi Biega (PNKB) au Sud-Kivu

Les Pygmées Batwa qui dénoncent cette situation, pointent du doigt les responsables du parc national de Kahuzi Biega.

Dans une déclaration rendue publique ce mercredi 01 juin 2020, ils indiquent que cette exploitation se fait dans le site de Nyakabanda, Chishundju, Buku et Nyamarhale.

« Les responsables du parc ont déployé des scieurs dans ces sites et deux ecogardes ont été commis à leur escorte pour assurer leur sécurité. C'est depuis près de 3 semaines que ces scieurs avec des tronçonneuses scient les bois dans ces sites. Les blanches sciées sont acheminées à Chivanga (quartier général du PNKB) où des camions les transportent jusqu'à Bukavu. D'autres planches sont stockées dans un dépôt à Mululu, non loin de la cité de Kavumu », peut-on lire dans leur déclaration.

Les Pygmées Batwa dénoncent cette

exploitation des bois car elle est interdite.

« C'est anormal que les responsables du parc national de Kahuzi Biega nous interdisent d'exploiter les bois et nous demandent de quitter ces sites, et que par la suite ça soit les mêmes responsables du parc qui se mettent à exploiter les bois », martèle-t-ils.

Contacté, Hubert Mulongoy, chargé de communication du parc national de Kahuzi Biega, rejette toutes ces accusations. Il souligne que ce sont ces pygmées en coalition avec des groupes armés qui exploitent illicitement les arbres dans ces sites.

Hubert Mulongoy indique que plus de 5 camions de ces pygmées remplis de planches et braises ont été récemment saisis par les responsables du parc national de Kahuzi Biega

Il sied de rappeler que l'exploitation des bois et des minerais dans le parc national de Kahuzi Biega est à la base de l'insécurité signalée dans ce site touristique, d'après les sources locales.

Déogratias Cubaka, à Bukavu

KASAI CENTRAL

Ambroise Kamukuny confirmé gouverneur intérimaire

Ambroise Kamukuny vice gouverneur du Kasai-Central est confirmé gouverneur intérimaire de la province, après la destitution de son titulaire Martin Kabuya par l'Assemblée provinciale.

Cette confirmation est contenue dans un message officiel du vice-premier ministre en charge de l'intérieur Gilbert Kankonde, adressé à Patrice Sessanga président de l'organe délibérant.

« (...) En cas de décès stop de démission stop d'empêchement définitif stop, le gouvernement provincial est réputé démissionnaire. Alinéa 4 le gouvernement provincial sous la direction du vice gouverneur expédie les affaires courantes stop respecter l'esprit de l'alinéa 4 de la loi citée ci-haut stop sans équivoque le vice gouverneur expédier les affaires courantes pas moins pas plus sentiment patriotique full stop », lit-on dans ce message, ce mercredi 01 juillet 2020.

Par message officiel en réponse au VPM Kankonde, le gouverneur Kabuya dit n'être pas concerné par son message car ayant introduit un recours en inconstitutionnalité à la cour constitutionnelle.

Pour rappel, Martin Kabuya, gouver-



neur du Kasai-Central, a été destitué par l'Assemblée provinciale suite à une motion de censure lui adressée par 12 députés provinciaux. Ces élus reprochaient plusieurs griefs au chef de l'exécutif provincial, dont le sabotage de la vision du chef de l'État Félix Tshisekedi.

Au cours de la plénière statuant sur cette motion, 18 députés provinciaux sur 30 qui ont siégé, ont soutenu cette démarche.

Alain Saveur Makoba, à Kananga

SUD-KIVU

Les services de sécurité à la traque des initiateurs des drapeaux de la « République du Kivu » à Bukavu

Le gouverneur de la province du Sud Kivu Théo Ngwabidje Kasi a annoncé, après un conseil de sécurité extraordinaire, que les services de l'ordre sont à la traque des initiateurs des drapeaux sur lesquels étaient écrits « République du Kivu ».

Tôt le matin du mardi 1er juillet, deux drapeaux étaient placés l'un au Rond Point ISP et l'autre à Nguba aux côtés du collège Alfajiri dans la ville de Bukavu.

« Le Gouverneur de province, garant de l'autorité de l'Etat au Sud-Kivu, rassure que la situation est sous contrôle et les services de sécurité traquent déjà tous les

responsables de ces actes de façon à ce qu'ils répondent devant les juridictions compétentes », a indiqué la cellule de communication du gouverneur Théo Ngwabidje.

Plusieurs activistes de la société civile ont à leur tour rejeté cette idée sécessionniste.

Face à toutes ces manipulations, le gouverneur de province Théo Ngwabidje Kasi a demandé à la population de ne pas se fier à ce qui circule dans les réseaux sociaux car il n'existe pas de République du Kivu.

Justin Mwamba, à Bukavu

Katanga

Le pasteur David Nkanka écroué depuis 100 jours sans ouverture du dossier !

Il est en taule depuis plus de 100 jours présentement. Le pasteur David Nkanka a été traduit en justice par son collègue pasteur pour une histoire qui aurait pu se régler à l'amiable entre serviteurs de l'Éternel. Il n'en a pas été le cas, et donc l'homme de Dieu a été conduit en prison le 20 février 2020 ; là naît le problème, puisque depuis lors, il n'a jamais été présenté à un juge. Aussi en appelle-t-il à l'implication des autorités compétentes pour que justice soit faite, en ce moment où le chef de l'État et toutes les forces vives de la Nation saluent l'élégance et la droiture

des magistrats et juges, matérialisée notamment dans l'instruction du procès dit des 100 jours.

Il serait donc malaisé qu'en pareille circonstance il se trouve encore des magistrats nostalgiques de la période où la magistrature était honnie par l'ensemble de la population pour méconduite des hommes de droit dans l'exercice de leur profession. D'autant que le pouvoir public est sali par le comportement du parquet de Kipushi, dans le Haut Katanga.

Selon les informations recueillies sur place, le pasteur David Nkanka se retrouve en prison sur plainte

de son collègue Esdras Kalonji. Pour la petite histoire, M. Esdras Kalonji répétait à qui voulait l'entendre, qu'il ne saurait prendre part à un culte dans une église où les filles se présenteraient en pantalon. Il se fait malheureusement que par la suite, des vidéos présentant l'homme de Dieu en face, dans une église, de femmes en pantalon avaient circulé. Sans état d'âme, le pasteur David Nkanka a rappelé à son frère ses engagements à respecter sa parole et la Parole de Dieu, Deutéronome 22 verset 5. Cela s'est passé sur sa page facebook.

Se saisissant de l'élé-

ment, le pasteur Esdras s'est présenté au parquet. Maints pasteurs au courant de l'affaire laissent couler les larmes, estimant que ce dossier aurait pu être traité entre membres de la famille des enfants du Christ. Hélas. Pour l'apôtre Blanchard Mosili, de la part de prophète Kacou Philippe, la détention hors normes du pasteur David Nkanka repose sur un trafic d'influence usé par le plaignant. Aussi a-t-il fait remarquer que le principe de la laïcité consacre la séparation de la religion et de l'État, quand il s'agit d'un conseil biblique donné à un frère d'église.

BM

Afriland First Bank CD porte plainte à Paris contre Global Witness et PPLAAF

Afriland First Bank CD, à travers son avocat Me Éric Moutet, a porté plainte, le mercredi 1er juillet au Tribunal judiciaire de Paris en France, contre Global Witness et PPLAAF (Plateforme française de protection des lanceurs d'alerte en Afrique), deux Organisations internationales qui ont publié un rapport impliquant cette banque commerciale.

Dans leur rapport diffusé ce jeudi 2 juillet, les deux ONGs allèguent que Dan Gertler, un homme d'affaires israélien sous sanctions des États-Unis depuis décembre 2017, avec l'aide de mandataires, a relocalisé en RDC ses sociétés qui étaient basées dans des paradis fiscaux opaques. Et que Gertler et son réseau de mandataires ont ensuite ouvert des comptes bancaires dans les succursales congolaises d'Afriland First Bank.

Dans sa plainte, Afriland First Bank CD, outre les deux Organisations, charge deux de ses anciens employés, Gradi Koko Lobanga et Navy Malela, qui auraient communiqué des secrets bancaires à Global Witness et PPLAAF.

Ainsi, Afriland First Bank CD a saisi le Tribunal judiciaire de Paris pour vols et abus de confiance, chantage, corruption privée, violation du secret bancaire, faux et usage de faux, dénonciation calomnieuse, complicité et ou recel et bande organisée.

Cette banque commerciale fait part au Tribunal judiciaire de Paris, notamment des témoignages passés devant notaire en RDC des représentants des ONGs congolaises, des faits de corruption à charge de Mme Tertsakian, enquêtrice senior de Global Witness, qui proposerait de « gratifier » des « employés de banque » en échange des informations confidentielles sur un client de la banque.

Tout aussi, Afriland First Bank CD se plaint des méthodes de travail utilisées par Global Witness et PPLAAF dans leurs enquêtes. En ce qui concerne le dernier rapport, Global Witness et PPLAAF ont adressé à Afriland First Bank CD un courrier le 12 mars 2020 pour vérifier des informations sur un client impliqué dans un réseau de blanchiment et exigeait des réponses avant le 19 mars, soit une semaine plus tard, pour en tenir compte dans leur rapport. Cependant, Afriland First Bank CD a répondu à cette correspondance le 16 mars demandant des précisions sur des faits allégués par les deux ONGs. Jusqu'à la publication du rapport, Global Witness et PPLAAF n'ont jamais daigné donner lesdites précisions, selon la banque commerciale.

Global Witness est une organisation non gouvernementale basée au Royaume-Uni et qui fait campagne dans le monde entier pour rompre les liens entre les ressources naturelles, la corruption et les conflits.

PPLAAF est une organisation non gouvernementale créée en 2017 pour défendre les lanceurs d'alerte, ainsi que faire du plaider et engager des litiges stratégiques en leur nom lorsque leurs révélations traitent de l'intérêt général des citoyens africains.

Amédée Mwarabu

Un rapport révèle comment Dan Gertler a essayé d'échapper aux sanctions américaines

C'est une nouvelle enquête sur le milliardaire israélien Dan Gertler. Depuis décembre 2017, il est sous sanctions des États-Unis, accusé par le Trésor américain d'avoir servi d'intermédiaire dans la vente d'actifs miniers en RDC et ce qui aurait coûté au pays près d'un milliard et demi de dollars entre 2010 et 2012. Le nouveau rapport de Global Witness et PPLAAF, la plateforme de lanceurs d'alerte d'Afrique, explique comment Dan Gertler a essayé d'échapper à ces sanctions.



des sanctions qui le frappent, une nouvelle holding Gerco SAS et une dizaine de sociétés.

Différents prête-noms les chapeautent, sa femme, des membres de sa famille, des amis. Ces

sociétés lui ont permis de continuer de faire des affaires en RDC. Elles ont encore obtenu des permis miniers à bas prix juste avant le départ du pouvoir de Joseph Kabila. L'une de ces sociétés a même signé un contrat avec la Gécamines, la société d'État.

PPLAAF et Global Witness, appuyés par des journalistes d'investigation, ont découvert tout un réseau d'entreprises, certaines basées dans des paradis fiscaux, d'autres à Hong Kong, en Suisse ou même en République Tchèque. Beaucoup de transactions ont transité par une banque congolaise Afriland, filiale d'une banque camerounaise, aujourd'hui soupçonnée par les deux ONG d'avoir facilité le blanchiment de dizaines de millions de dollars, souvent à tra-

vers des dépôts en liquide.

Cette enquête explosive ne devrait pas arranger la situation de Dan Gertler et tous ses partenaires d'affaires comme Glencore, alors que la Suisse vient justement d'ouvrir une information judiciaire contre le géant minier suisse liée à des soupçons d'actes de corruption en RDC.

Le rapport de Global Witness et de PPLAAF pointe que depuis les sanctions, la Gécamines, la société d'État, a signé en 2018, juste avant les élections, un contrat sur des actifs miniers d'une valeur potentiellement considérable avec une entreprise nouvellement créée Evelyne Investissement qui appartient à un proche de Dan Gertler.

RFI

Kinshasa : les dépôts du supermarché Swiss Mart en feu



Un incendie s'est déclaré ce jeudi 02 juillet dans les dépôts du supermarché Swiss Mart, sur l'avenue de la Libération (ex-24 novembre) depuis le début de cet après-midi. A présent, le service de pompiers de la ville de Kinshasa se trouve sur le lieu pour maîtriser le feu.

Il faut souligner que le su-

per-marché Swiss Mart situé au rez-de-chaussée de l'immeuble n'a pas été touché par le feu, seulement les dépôts localisés au deuxième niveau.

Le responsable du supermarché Swiss Mart en train de suivre le travail des pompiers s'est abstenu de tout commentaire.

Daniel Aloterembi

Tribunal de grande instance de Kinshasa/Kalamu

Les avocats de Mukuna initient une action disciplinaire contre le juge Kibonge Kinene

Les avocats de Pascal Mukuna ont initié une action disciplinaire contre le juge Kibonge Kinene, juge président qui statue sur l'affaire de leur client.

Ils reprochent au juge président Kibonge Kinene le refus de prononcer l'acquittement de l'Évêque de l'ACK, accusé par Madame Mamie Tshibola de viol, menace de mort et rétention illicite des documents parcellaires.

« Nous avons d'une part initié une action disciplinaire contre le juge Kibonge, président de céans à l'inspection du pouvoir judiciaire et

d'autre part, nous avons lancé une sommation afin de le contraindre à se prononcer avec d'autres membres de la composition qu'il a injustement écartés au motif qu'ils auraient plaidé pour l'acquittement de Pascal Mukuna notre client », a déclaré à ACTUALITÉ.CD Me Willy Kasongo, avocat du Pasteur Mukuna.

L'affaire avait déjà été prise en délibéré depuis le 17 juin dernier. Mais le tribunal de grande instance de Kinshasa/Kalamu n'a toujours pas rendu sa décision alors que le délai légal est dépassé.

Blaise BAÏSE

Il n'est jamais trop tard pour rechercher la vérité

Les parlementaires qui vont s'engager dans une commission « Vérité et réconciliation » sur la colonisation mesurent ils à quoi ils s'engagent ? Car en Belgique, « expertise » oblige, nous croyons volontiers tout savoir du Congo, un pays que nos ancêtres ont arpenté, sondé, classifié, qui a rempli des milliers d'albums de famille et nourri des souvenirs toujours brûlants et controversés. Cependant, de la réalité de la conquête coloniale, de sa brutalité, de ses contraintes, nous savons si peu. Certes, nous avons répertorié les groupes ethniques, inventorié le sol et le sous sol. Mais du « ressenti » de la domination, de ce qu'a retenu la mémoire popu-

laire, nous savons si peu, au point, aujourd'hui encore d'être surpris. A double titre. Tout d'abord par la colère qui anime certains ressortissants d'origine africaine, victimes de discriminations persistantes et qui se heurtent, sur notre territoire, à d'hermétiques « plafonds de verre ». Mais surpris aussi, pour ceux qui ont la chance de pouvoir se rendre au Congo, par l'attachement que la population congolaise éprouve encore à l'égard des Belges, par la multitude des liens, des solidarités qui ont persisté malgré les épreuves et le passage du temps. Dans la complexité des relations belgo congolaises, le facteur humain, si souvent négligé, devra certaine-

ment être examiné de plus près.

Mais aussi, comme dans toute famille qui se respecte, il faudra, enfin, faire les comptes. Tenter de savoir, comme disait naguère le président Mobutu : « qui doit à qui ? » Certes, la Belgique, au tournant du siècle dernier, ne s'est pas développée grâce au Congo car elle était déjà une puissance industrielle, mais la transfusion de richesse de la colonie vers la métropole a été considérable et, après la seconde guerre mondiale, c'est parce qu'elle était un passage obligé vers l'Afrique centrale que la Belgique a conquis sa place auprès des puissances.

Le temps est venu pour qu'une

enquête parlementaire, multidisciplinaire, fasse la lumière sur le passé, exhume les secrets de famille et les bilans comptables des sociétés, rappelle le racisme, l'injustice mais aussi, bien souvent, la volonté de bien faire, suivant les critères de l'époque.

Rappelons que si les relations entre la Belgique et le Rwanda, malgré quelques tensions sporadiques, sont aujourd'hui sereines, c'est parce qu'au lendemain du génocide, une commission d'enquête a courageusement mené un patient travail de vérité. Le temps est venu de mener un tel exercice à propos du Congo, car alors, parmi les autres nations colonisatrices la Belgique, à l'instar de ce qu'elle a fait avec le Rwanda, montrera l'exemple. En Europe, elle pourrait ainsi contribuer à l'apaisement des esprits, au recul du racisme et, qui sait, à l'humilité...

Colette Braeckman

Les théories et les justifications intellectuelles qui ont entouré les décisions concernant les métis et le sort qui leur a été réservé à l'époque coloniale ont la clarté d'une épure : jusqu'au bout, la « goutte de sang blanc » qui coulait dans les veines des « mulâtres » a été le prétexte justifiant les traitements particuliers et les douteux privilèges qui leur étaient accordés.

L'échelle raciale en vigueur dans les colonies belges n'avait rien à envier aux théories qui sous tendaient l'apartheid en Afrique du Sud : les Blancs se trouvaient tout en haut de l'échelle et de préférence ceux qui venaient de Belgique dotés de quelques économies, d'un certificat de bonne vie et mœurs, de relations sociales. Les autres, Portugais, Grecs, souvent d'origine juive pour ces derniers, étaient déjà des citoyens de seconde zone et n'habitaient pas dans les mêmes quartiers. Pour ne pas par-

ler des « Levantins » ni des Asiatiques... Venaient ensuite les heureux détenteurs de la « goutte de sang blanc » les métis, différenciés des Congolais pur jus, les « indigènes », relégués dans des cités (aujourd'hui on dirait confinés) qu'ils devaient regagner au coucher du soleil, sauf autorisation écrite. Lorsque certains Congolais découvraient Brazzaville sur la rive d'en face, ils étaient stupéfaits de pouvoir s'attabler à une terrasse et être servis comme tout le monde.

Dans sa cruelle candeur, le vocabulaire exprime tout : vers 1955, des Congolais « méritants » pouvaient recevoir la « carte du mérite civique » et, peut-être, prétendre au titre d' « évolués ». Pour accéder à cet insigne

privilege et se retrouver sur un barreau supérieur de l'échelle, il fallait remplir de strictes conditions, que des inspecteurs venaient scrupuleusement vérifier : utiliser des couverts à table, servir les repas dans une assiette. Bref, adopter les signes extérieurs de la vie des Belges, mais sans en avoir les moyens car les salaires, eux, restaient à l'échelon le plus bas. Dès 1955, autodidacte, ambitieux, Patrice Lumumba qui ne parle pas encore d'indépendance, défend tout simplement les droits des « évolués » et souhaite que leur ascension sociale soit assortie d'augmentations de salaires...

Il faut souhaiter qu'une future commission d'enquête sur la coloni-

sation aille plus loin que la « piste de l'argent » ou l'examen des abus les plus flagrants du système léopoldien. Il faut qu'elle dissèque le cœur du système, l'idéologie de la suprématie raciale qui a rendu possibles de tels abus, de telles ignominies. Ce « darwinisme » tropical, cette théorie de l'évolution des espèces transposée à l'Afrique centrale porte un autre nom, bien actuel celui-ci : le racisme. Pur et dur, ou dilué dans un certain paternalisme, il sévit toujours. Remonter jusqu'aux sources de cette idéologie mortifère ne guérira pas les blessures du passé, mais la démarche aidera peut-être à comprendre les injustices, les malentendus et les révoltes du présent.

Colette Braeckman

RDCongo: 60 ans d'un chantier toujours en ruine

60 ans d'Indépendance, la RDC est-elle sur la bonne voie ou de meure-t-elle un chantier en ruines? En politique, on dit toujours que l'on a le droit de choisir son opinion, pas les faits.

Lors de son allocution du 30 juin, le président Félix Tshisekedi Tshilombo s'est focalisé sur cinq axes en particulier qui définissent un Etat fonctionnel – justice, diplomatie, sécurité, social, économie. Je ferai de même.

Justice : bien qu'opposé à la réforme judiciaire voulue par les propositions de loi Minaku/Sakata qui visent essentiellement à la confiscation du pouvoir judiciaire, je peux avancer que la justice fonctionne encore à double vitesse. Il est tout à fait inconcevable que Vital Kamerhe (actuel directeur de cabinet à la Présidence) soit condamné pour détournement des deniers publics et que tant d'autres soient exemptés alors qu'ils sont aussi responsables de crimes économiques.

Diplomatie : la RDC de-

meure un pays faible face à ses voisins, dont plusieurs œuvrent encore pour son affaiblissement total. Etant minée de l'intérieur et de l'extérieur, comment est-il possible que la RDC propose ses bons offices à ses deux agresseurs, le Rwanda et l'Ouganda, avec lesquels nous avons encore des contentieux politique et économique.

Sécurité : Il est inconcevable de parler de stabilité, encore moins d'un quelconque progrès sécuritaire sur l'étendue de la RDC, précisément à l'est où les groupes armés, dont les ADF Nalu, continuent à semer la désolation. D'ailleurs, la RDC est présentement envahie par plusieurs armées frontalières remettant en cause son intégralité territoriale.

Social : la population demeure dans la précarité absolue, sans accès à l'eau potable ni à l'électricité. Concernant la gratuité scolaire et la santé, le gouvernement a dû revoir à la baisse son ambitieux budget initia-

lement estimé à 11 milliards de dollars; le financement de ces programmes est donc hors budget. Le programme Partenariat public/privé sous-entend un partenariat dans lequel le secteur privé détiendrait un pourcentage des actions d'une compagnie publique, autrement dit l'hypothèque d'un symbole de l'Etat au profit d'une privatisation; tel est le cas pour Inga et tant d'autres. Il y a aussi lieu de noter que le poids du remboursement de ce financement retombe toujours sur les épaules des générations futures.

Économie : La dilapidation des réserves, estimées à 1,2 milliard de dollars sans dividendes palpables a provoqué la destruction du cadre macro-économique. Par conséquent, l'instabilité du taux de change (dollar/FC) crée une inflation galopante et la population entière perd son pouvoir d'achat, si petit soit-il. En termes d'endettement, les Congolais ont toujours rejeté la notion d'être des éternels perfusés économiques, néanmoins le

gouvernement congolais continue à s'endetter au nom du développement vis à vis des institutions de Bretton Woods. Une économie extravertie ne peut clamer son indépendance et sortir sa population de la pauvreté. Il y a également lieu de rappeler que les institutions de Bretton Woods ont toujours des conditions de remboursement rigoureuses, qui pèseront à nouveau sur les générations futures. Nous connaissons tous les effets dévastateurs de la politique des ajustements structurels du FMI et la Banque Mondiale. Trois milliards de dollars d'endettement pour quoi faire? A quand la souveraineté économique congolaise?

Le tableau de RDC est sombre et la population Congolaise aurait souhaité un plan clair de sortie de crise à la place d'un discours récapitulatif. Non, Monsieur le Président; la RDC n'est pas sur la bonne voie. Elle sombre et se cherche encore car elle demeure un chantier toujours en ruines.

Par Dominique Kabongo, York University, politologue & Développement International. Porte-parole du Collectif des cadres UDPS

FRANCE

L'Allemagne prend la présidence de l'Union Européenne, six mois pour relancer l'Europe

De notre correspondant permanent auprès de l'UE



Angela Merkel

L'Allemagne est depuis le 1^{er} juillet présidente du Conseil de l'Union européenne. Elle succède à la Croatie, qui, pour la première fois depuis son adhésion en 2013, venait d'exercer la présidence de cette institution.

Pour les six mois à venir, la priorité de l'Allemagne sera la relance européenne post-Covid-19. Grâce à son initiative avec la France, a été lancé l'ambitieux plan de la relance économique de 750 milliards d'euros. L'Allemagne, locomotive de l'Union européenne, devra tout faire pour l'adoption de ce plan de relance économique par tous les Etats membres de l'UE. A présent, on le sait, il ne fait pas encore l'unanimité.

Après l'échec du sommet virtuel du mois passé sur la question, le sommet physique qui se tiendra les 17 et 18 juillet, à Bruxelles sera un test pour l'Allemagne afin de mesurer sa force de con-

viction et son influence au sein de l'Europe.

La discussion sur l'adoption de ce plan de relance qui a été évitée, le mois passé, sera mise à la table des négociations. L'Allemagne, là-dessus, compte beaucoup sur le soutien du président français, Emmanuel Macron, afin de parvenir à un accord sur la répartition de ces 750 milliards d'euros. C'est dans ce cadre-là que, Macron s'est rendu dernièrement

en Allemagne, après avoir rencontré le Premier ministre des Pays-Bas, un des pays qui s'opposent à l'aide sous forme des subventions à l'Italie et l'Espagne, pays fortement touchés par le coronavirus. Le slogan de la présidence allemande étant : « *Tous ensemble pour relancer l'Europe* », ne peut se concrétiser que par l'acceptation de ce plan de relance, symbole de la solidarité européenne.

La pandémie de COVID-19, par ailleurs, a mis en lumière les faiblesses de l'Union européenne tant sur plan sanitaire que sur le plan sécuritaire, d'où la volonté des autorités allemandes de placer la souveraineté et la force de l'Europe au cœur de cette présidence, notamment par la maîtrise des nouvelles technologies et la production militaire.

Enfin, un site Internet a été créé pour mieux communiquer sur la présidence allemande de l'Union européenne par le gouvernement fédéral, c'est eu.2020de.

Boole Ekumbaki

Congo Brazzaville

Présidentielle 2021 : qui sont les 5 candidats déjà déclarés?

Neuf (09) mois de la présidentielle au Congo (UPC), cinq (05) candidats, tous de l'opposition, se sont déjà déclarés. La majorité présidentielle reste jusqu'à soudée autour du Président de la République, même s'il ne s'est pas encore prononcé. A l'occasion de son dernier congrès, le PCT a pris la résolution de demander à Denis Sassou N'Gusso de faire acte de candidature à cette élection majeure.

Parmi les candidats déjà en lice, il y a le président national de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki), Guy Brice Parfait Kolélas, Paulin Makaya, prési-

dent de Unis pour le Congo (UPC), Anguios Nganguia Engambé, Anatole Limbongo Ngoka, le président du Parti africain pour un développement intégral et solidaire (Paradis) et ancien directeur de campagne du général Jean-Marie Michel Mokoko. Dans les rangs de la diaspora, Andréa Ngombet veut aussi solliciter les suffrages de ses compatriotes le 21 mars 2021.

A propos d'une éventuelle candidature unique de l'opposition à l'élection présidentielle de 2021, la présidente de la Fédération de l'opposition congolaise (FOC), Claudine Munari, a indiqué, au cours d'une conférence de presse au mois de janvier dernier à Braz-

zaville, qu'il serait difficile d'autant plus qu'une partie de l'opposition chante « les mérites du pouvoir ».

En attendant, tous les ingrédients sont réunis pour « le chacun pour soi ». La guerre des égos n'étant pas encore finie. Bien au contraire, elle se renforce.

A la présidentielle de mars 2016, huit (08) candidats de l'opposition étaient face à Denis Sassou N'Gusso. Il s'agissait du général Jean-Marie Michel Mokoko, Pascal Tsaty Mabiala, Claudine Munari, André Okombi Salissa, Guy Brice Parfait Kolélas, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, Michel Mboussi Ngouari et Anguios Nganguia Engambé.

Germaine MAPANGA

LIBYE

Echec et mat entre Macron et Erdogan sous le regard indifférent de Trump



C'est clair, Ankara et Paris jouent échec et mat sur le double terrain spongieux de la Syrie et de la Libye. Pendant que destroyers et frégates, museaux au vent, patrouillent sur la Méditerranée, les mots volent très bas entre Emmanuel Macron et Recep Erdogan, l'héritier de Nicolas Sarkozy et le non moins dépositaire du tentaculaire empire Ottoman qui embrasait autrefois le Danube, la Mer rouge, le désert des tartares et la Méditerranée. Les deux leaders s'accusent de "responsabilité historique et criminelle" sur la Libye en tentant de s'attirer, chacun, le soutien des pays arabes libérés de cinq siècles de joug Ottoman au lendemain de la première Guerre Mondiale. Pendant ce temps, l'Amérique de Donald Trump, puissance tutélaire de l'Otan mais repliée sur elle-même au nom du slogan "America First", regarde ailleurs et Bruxelles, la reine sans armée, joue la neutralité positive en refusant de prendre position.

Excédée par ses alliés qui lui rappellent en douce, à chaque fois que d'occasion, l'expédition malheureuse de 2011 en Libye sur la base des prédictions philosophiques d'un Bernard-Henri Lévy droit-de-l'homme adepte du droit à l'ingérence et d'une résolution onusienne d'exclusion aérienne transformée en déboulonnage du régime Kadhafi, la France a annoncé mercredi 1er juillet son retrait temporaire de l'opération de surveillance de l'OTAN en Méditerranée. Le « Sea Guardian » qu'elle appuyait avec un avion de patrouille maritime et une frégate se fera sans elle. Avec cette décision transmise mardi 30 juin par l'ambassadrice française au secrétaire

général de l'Otan à Bruxelles, Paris entend « mettre un coup de projecteur sur l'ambiguïté fondamentale d'une opération antitrafics dans laquelle il y a des trafiquants », en l'occurrence les Turcs, a précisé le ministre des armées.

Va-t-on vers un premier affrontement militaire entre deux alliés de l'Otan ? C'est ce qui laisse présager les déplacements des lignes de force entre les troupes du gouvernement du d'union nationale de Faiez Sarraj, reconnu par l'ONU, soutenu notamment par la Turquie (qui dit appuyer la légalité internationale) et celles du maréchal Halifa Haftar soutenu par les Emirats-Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la France et les Etats-Unis. Sur le terrain, le maréchal perd du terrain. Oeil de Moscou, oreille de Langley, comme nous l'écrivions en 2017, celui qui est intronisé "Roi du pétrole" depuis une offensive victorieuse en 2015 n'est plus que l'ombre de lui-même, affaibli par la maladie comme Napoléon, son modèle, lors de la débâcle de Waterloo.

Dans ce méli-mélo libyen, la Russie de Vladimir Poutine danse le tango, en donnant des gages à la Turquie, qui lui laisserait le champ libre au régime Béchar Hassad en Syrie en échange de la Libye, et en rassurant l'Otan sur ses bonnes dispositions à coopérer à condition que celle-ci, c'est tacite, ne s'époumone pas sur un énième changement constitutionnel qui verra le nouveau Tsar se succéder à lui-même jusqu'en 2036. Pour le moment, le deal tient. Les ONG européennes et françaises sont muettes sur Moscou et regardent volentiers vers le Hirak algérien pendant que les américaines matraquent le Venezuela.

financialafrik.com

Coronavirus

Au Tchad, la classe moyenne confinée menace de sombrer

Dans la grande cour dallée d'un restaurant de N'Djamena, abandonné par ses clients depuis que le Tchad a adopté à la mi-mars des mesures de confinement pour lutter contre le Covid-19, un seul salarié fait désormais le travail de toute une équipe, à la cuisine et au comptoir.

« J'ai dû mettre sept de mes employés au chômage technique », déplore le propriétaire, Ndjiya-Gali Ramses : les clients, qui n'ont pas le droit de consommer sur place, n'ont pas pris le réflexe de commander leurs plats à emporter.

Les fonctionnaires et les employés, qui se donnaient rendez-vous dans cet établissement situé sur l'un des principaux axes routiers de la capitale tchadienne ou dans les autres restaurants du quartier commerçant de Gassi, ont

déserté Le Petit Bassam, également appelé Chez Ramses. Le maître des lieux passe ses journées seul avec son cuisinier, à pianoter sur son téléphone.

Dans ce pays enclavé d'Afrique centrale, dès le lendemain de l'annonce du premier cas de coronavirus, le 19 mars, le gouvernement avait ordonné une série de mesures relativement strictes pour le pays. A ce jour, les autorités disent n'avoir détecté qu'un peu moins de 900 cas de coronavirus, mais déplorent officiellement 74 décès, pour un peu plus de 15 millions d'habitants.

Une économie déstabilisée. Fermeture des universités et des écoles, des lieux de culte, de certains commerces... Si aucun confinement total de la capitale n'a été ordonné, ces mesures, même si elles sont moins draconiennes que dans de nombreux Etats, ont suffi à déstabiliser l'économie de ce pays resté parmi les plus pauvres de la région, malgré l'exploitation de ses ressources pétrolières depuis le début des années 2000.

Et pour la plupart des commerçants et des employés, qui constituent la classe moyenne de N'Djamena, impossible de comp-

ter sur un quelconque système de solidarité nationale ou sur des économies personnelles.

Des commerçants qui périssent. Les gens ont d'autres soucis. « Nous avons des difficultés à couvrir nos charges, il est difficile de joindre les deux bouts », se plaint Gervais Léonard Mbaidanem, gérant d'un cybercafé de Gassi, déserté par les étudiants, ses principaux clients, depuis que leurs cours ont été suspendus.

Un peu plus loin, Saleh Idriss Moussa est propriétaire d'une papeterie, à quelques mètres du pa-

lais de justice. A 35 ans, relativement à l'aise avant le Covid-19, il ne peut plus faire face depuis : son chiffre d'affaires quotidien a chuté de 1,5 million de francs CFA (quelque 2 300 euros) à 350 000 francs CFA (environ 50 euros). « Avec les recettes, je n'arrive même pas à payer le salaire d'un seul employé », déplore-t-il.

Si certains commerçants établis commencent à sombrer, les Tchadiens plus pauvres, qui subsistent d'ordinaire grâce à des petits boulots, se retrouvent dans le plus grand dénuement.

Selon la Banque mondiale, la croissance de 2,9 % prévue en 2019 pourrait devenir une récession de 3,1 %, et le taux de pauvreté grimper de 40 à 43 % de la population. Petite lueur d'espoir fin juin : les lieux de culte et les universités peuvent rouvrir. lemonde avec afp

Le groupe Trace lance YouTrace avec la star planétaire Maître Gims, ce 3 juillet

C'est officiel ! Le groupe Trace lance ce 3 juillet 2020, le projet YouTrace avec la pop star Maître Gims. Cette première chaîne YouTube des musiques urbaines et africaines en exclusivité est aussi présentée comme un service de production et diffusion des clips vidéos. Déjà, plusieurs clips YouTrace sont déjà disponibles sur cette chaîne placée la grande vidéothèque virtuelle sur YouTube.

« YouTrace est une opportunité énorme pour les artistes locaux de se faire connaître au monde même si la télévision reste le premier média en RDC, mais le digital connaît une croissance rapide. L'écart entre ses deux médias se resserrent de plus en plus, car pour un artiste, le clip vidéo est un élément capital, mais qui doit être vu », rapporte un document parvenu à Eventsrdc.com

Produit du groupe Trace, cette chaîne YouTube permet aux artistes d'avoir un clip de qualité au standing international et à des prix accessibles pour un artiste et son manager. Le même document cité ci-haut renseigne que YouTrace diffuse déjà en exclusivité les clips des plus grands artistes africains et internationaux.

Sur YouTrace, l'artiste local a le privilège de partager l'audience avec les artistes de renom tels que Gims, Fally Ipupa, Ferré Gola, etc. Même si chaque artiste peut avoir sa chaîne YouTube, YouTrace offre aux artistes locaux la possibilité d'avoir une audience assez large avec la présence des grands d'Afrique.



Autre innovation, YouTrace facilitera la monétisation des clips des artistes locaux car la République Démocratique du Congo ne figure pas sur la liste des pays monétisés par YouTube.

Depuis un temps sur leur chaîne YouTube, Trace avait déjà commencé avec ce projet, mais ne l'avait pas dévoilé auprès du grand public, chose qui sera officielle ce 3 juillet 2020. Sur leur playlist, ils ont déjà aligné plusieurs artistes musiciens dont Toofan, Sidiki Diabaté, Shan'L, Mista Poa, P. James, Ariel Sheney, Ninita, Emmanuel Musongo, etc.

Ceci est donc une occasion en or pour la nouvelle génération des artistes rd-congolais soucieux de se faire connaître et vivre de leur travail.

Eventsrdc

But na Filet sur le Bet Awards :

«Fally Ipupa a été sincère en disant qu'on l'attribue plus aux artistes anglophones»

Le chanteur congolais But na filet rejoint la position de son collègue Fally Ipupa qui affirmait que les trophées Bet Awards ne sont attribués qu'aux artistes issus de l'espace anglophone.

Dans une interview diffusée ces jours-ci sur la plateforme YouTube, l'ancien membre du groupe Light Music Villa Nova de Fabregas le Métis Noir, a reconnu que le King Hustler était sincère lorsqu'il a dénoncé la discrimination dont font l'objet des artistes francophones au grand dam de ceux des anglophones.

« Il a été sincère en disant qu'on l'attribue plus de trophée Bet Awards aux anglophones. », s'exprime amèrement But na filet.

Le revers du jeune Inness'B à cette prestigieuse composition musicale aux États-Unis, a fait l'effet d'une bombe au sein de la communauté francophone. Celle-ci se dit victime d'un complot tramé par les organisateurs dudit concours.

Dans la foulée, But na filet donne sa



position.

« Innocent, son chant a cartonné dans toute la planète, en tout cas il méritait ce trophée. Mais, à la fin, ce sont les déclarations de mon vieux Fally sur le dénouement de cette compétition qui viennent de s'accomplir. Donc, ce dernier avait raison. », reconnaît le petit fils de Werra son en musique.

L'échec du Jeune Leader Inness'B au Bet Awards au profit du nigérian Burna Boys reste ancré dans les esprits de plus d'un, principalement dans le milieu francophone. mbote.cd

Koffi Olomide lance une nouvelle pique empoisonnée...

L'artiste Koffi Olomide a encore fait parler de lui. Il a laissé entendre que les enfants de certaines vedettes se promènent avec le nom de Vital Kamerhe.

Koffi Olomide a fait une petite pique à JB Mpiana, dont la mère des enfants a épousé Vital Kamerhe et ses enfants se sont rapprochés du Directeur de cabinet du Chef de l'Etat.

Le Grand Mopao discutait avec

quelques journalistes qui affirmaient que sa fille Didistonne Olomide se promène avec le nom d'Olomide pour être populaire. « Les enfants des autres vedettes se promènent avec les noms de qui ?... de Kamerhe », a dit Koffi Olomide aux journalistes.

Koffi Olomide est toujours en froid avec JB Mpiana et cette guerre est loin d'être terminée.

mbote.cd (Le titre est de LR)

Plaidoyer pour l'érection d'un monument en mémoire des chanteurs de la Table ronde de Bruxelles

L'artiste-musicien Portali Mangaya spécialiste en guitare solo, et analyste culturel, a plaidé, lundi, lors d'un échange avec l'ACP, pour que l'Etat congolais érige sur le boulevard du 30 juin précisément à la place de la Gare, à Kinshasa, un monument en mémoire des musiciens ayant chanté à la Table de ronde de Bruxelles, pour mieux immortaliser leur passage, en tant que pionniers de l'Indépendance.

Portali Mangaya qui s'exprimait à l'occasion du 60ème anniversaire de l'Indépendance de la RDC, a cité les sept musiciens historiques du légendaire orchestre « African Jazz » dont Joseph Kabasele, Vicky Longomba, Nicolas Kasanda, Armando Mwangi dit Brazzos, Muamba Déchaud, Roger Izeidi, et Pierre Yantula Bobina « Petit Pierre », le seul sociétaire d'African Jazz en bonne santé. Pour lui, l'apport de ces musiciens a conduit à la réalisation de la célèbre chanson « Indépendance Cha cha ».

Tout en saluant la technicité de tous ces pionniers, le culturaliste Mangaya a particulièrement évoqué des exploits de Joseph Kabasele Tshamala, « Grand Kallé », le tout premier à fonder en 1953, un orchestre moderne permanent, l'African Jazz, en associant des instruments musicaux folkloriques, étrangers et en introduisant la guitare électrique dans la musique congolaise.

Ainsi, en combinant la rumba congolaise et la musique cubaine, Grand Kallé a

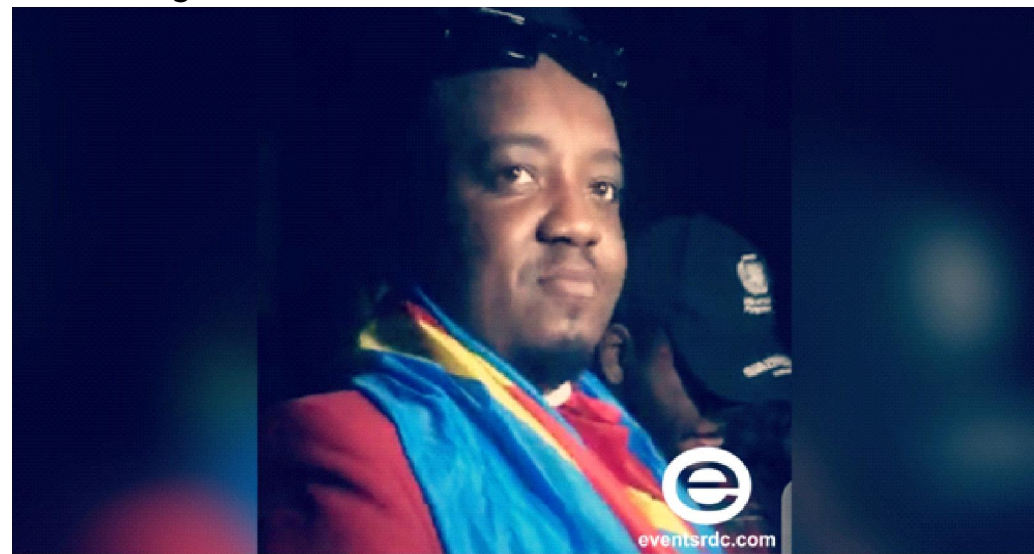


opéré une révolution dans la musique congolaise qui a permis à l'African Jazz de récolter un succès retentissant dans le pays, à travers l'Afrique et dans le monde. Il a fait aussi allusion à Nico Kasanda, « Docteur Nico » qui avait à peine 21 ans, en 1960, quand il se retrouva parmi les sept musiciens historiques du légendaire orchestre « African Jazz », invité à agrémenter le séjour des leaders politiques congolais, appelés à participer aux travaux de la Table ronde à Bruxelles en Belgique.

Ces assises aboutirent à la fixation de la date de l'Indépendance du Congo qui sera proclamée par le Roi Belge, Baudouin 1er, au Palais de la Nation, le jeudi 30 juin 1960, à Léopoldville, (devenue Kinshasa six ans plus tard). C'est à l'occasion de ces négociations politiques que furent enregistrées les chansons cultes que sont : « Indépendance cha cha », « Table ronde », « Merengue Scoubidou », « Naweli Boboto », « Sentiment émonani », « Batela mwana na biso ».

ACP

DJ Abdoul sur son acquittement: «J'étais un innocent. J'ai laissé la justice faire son travail»



Placé en détention provisoire depuis le 3 janvier 2020, au Centre pénitentiaire de rééducation de Kinshasa, le célèbre DJ rd-congolais Cédric Bokamano alias DJ Abdoul a, finalement, été acquitté ce jeudi 2 juillet 2020.

Accusé pour viol, Abdoul est enfin libre. Au cours d'un bref entretien avec la presse présente pour couvrir sa sortie de prison, le DJ a dit : « Merci à tous les médias qui m'ont soutenu à fond dans cette lutte. Je

pourrais faire une conférence de presse, question de vous remercier encore une fois. Je ne suis pas libre par mafia. J'étais un innocent. La justice a fait son travail et je suis acquitté ».

Notons qu'Abdoul est d'actualité avec la première partie de son album « 23ème dimension », qui était disponible depuis le 23 juin 2020, date de son anniversaire de naissance (35 ans d'âge). La deuxième partie de ce projet sera disponible en décembre 2020.

E. Kambala

AS V.CLUB: Bestine Kazadi succède à Amisi «Tango Four»

Elue par 38 /72 voix lors de l'assemblée générale et électorale tenue ce mercredi 1er juillet, Mme Bestine Kazadi, fille du feu Pierre Kazadi Tshishishi, ancien président du conseil suprême de cette formation, avocat de son état, conseillère en charge de la Coopération et Intégration régionale du Président de la République, dirigera l'AS V.Club durant les quatre prochaines années de son mandat. C'est pour la première fois non seulement de l'histoire de l'AS V.Club mais aussi du football congolais qu'une dame dirige un aussi grand club. Tous les joueurs ont été déclarés transférables. Cette situation s'explique d'une part par le contrat de Rawbank récemment résilié soit depuis janvier 2020. La raison évoquée par la banque, est que les V.Clubiens n'ont pas beaucoup souscrit pour ouvrir des comptes bancaires comme convenu. La balle reste dans le camp du nouveau comité de négocier les transferts pour certains joueurs.

Les autres membres du comité de coordination élus lors de ces assises sont:

Président Section Football : Ndunga Vicky
- Secrétaire Général : vacant
- Secrétaire Général Adjoint : Jean de Dieu Kimpepe (54/72)
- Président section Volleyball : Masikini Zeze (66/72 voix)



- Président section Judo : Mutombo Kapila Armand (68/72 voix)
- Président section Handball : Batwamina Jean-Claude : (64/72 voix)
- Président section Boxe : Katende Mutombo (67/72)
- Trésorière : Lenzo Christine

(38/72 voix)
Les quatre conseillers élus

- Delou Mulumba (53/72)
- Baye NTita Richard (50/72)
- Tondo (32/72)
- Mbonde Mange Maria (39/72)

lors de son adresse à l'assistance, le président sortant a tenu un discours rassembleur demandant même au groupe d'animation de l'équipe d'entonner un chant pour symboliser la circonstance.

«Ce qui me rassure est que V Club n'est pas un parti politique mais une association. Cela veut dire que toutes les personnes qui viennent sont tenues de mettre de côté leurs appartenances politiques. J'aimerais que cela soit ainsi pour toujours. V.Club, c'est notre patrimoine», a-t-il confié. Le président sortant offre gracieusement au nouveau comité la somme de 100.000\$, sa contribution annuelle, pour commencer son mandat et à cet effet, il devient membre effectif du conseil suprême de l'équipe. avec Michel TOBO

CONSEQUENCES DE LA COVID-19

TP MAZEMBE : Vacances forcées à Lubumbashi

Ce sont des vacances atypiques que passent les Corbeaux. Depuis un mois maintenant, et à l'allure où vont les choses, les joueurs risquent de ne plus quitter la cité cuprifère...

Les champions du Congo sont sur le point de ne pas pouvoir profiter de ce temps de vrais congés auprès de leurs familles respectives. A cause de la fermeture des frontières, suite à l'état d'urgence sanitaire, seul un membre du staff technique a pu voyager. Il s'agit du coach Dragan. Le technicien français a regagné la Corse en embarquant à bord d'un avion destiné à l'évacuation des ressortissants français et belges

depuis Lubumbashi avec escale à Kinshasa. Quant autres expatriés et ceux qui souhaitent passer des vacances à l'extérieur du pays, l'idée de surseoir à ces escapades passe déjà par la tête.

En attendant les nouvelles directives du 5 juillet... Durant son temps de repos, le Ghanéen Isaac AMOAH – recruté chez Sanga Balende et qui n'a pas assez joué la saison dernière – en profite pour courir seul à côté de son domicile. Pour sa part, le milieu Michée MIKA qui a réintégré l'effectif avant que la COVID-19 ne chamboule tout, se rend, seul, trois fois par semaine au centre médico-sportif pour

faire du vélo et d'autres exercices de maintien. Ces deux ne sont pas les seuls à jongler entre mise en forme et vacances jusque-là forcées à Lubumbashi.

Quant à Kevin MONDEKO, le défenseur central n'attend que la réouverture de l'espace Schengen. Il doit aller subir une opération du genou. Sur place, il est bien entretenu par le staff médical en attendant son déplacement.

En attendant le calendrier de la reprise, que le club construira sûrement à la date que la Linafoot fixera pour lancer son championnat, chacun fait comme il peut et se ménager du temps pendant ces vacances. tpmazembe.com

Le pacte secret entre Neymar et le PSG

Le feuilleton Neymar n'est jamais vraiment terminé. Un dossier à rebondissement comme le mercato aime en fournir année après année. Et alors que tout semblait s'apaiser ces dernières semaines, une nouvelle information venue d'Espagne remet le feu aux poudres ce jeudi.

Selon le quotidien sportif espagnol *As*, la star brésilienne de 28 ans et le Paris SG ont scellé un pacte secret pour cet été. Si le FC Barcelone revient à la charge, le club de la capitale ouvrira la porte à son n° 10.

Au moins 170 M€ demandés

Sous contrat jusqu'en juin 2022, l'international auriverde (101



Neymar, ici sous le maillot du PSG, retrouvera l'un de ses cousins en France la saison prochaine ©Maxppp

sélections, 61 buts) aurait fait savoir à ses dirigeants qu'il ne souhaitait pas prolonger et qu'il ambitionnait toujours de retrouver le Barça. Les pensionnaires du Parc des Princes, soucieux de récupérer partie de leur lourd investissement en 2017 (222 M€), semblent prêts à le laisser filer.

Conscients de son investissement cette saison (22 apparitions, 18 buts et 10 passes décisives), les dirigeants parisiens espèrent qu'il poursuivra sur sa lancée lors du Final 8 de Ligue des Champions à Lisbonne. Ils attendent aussi au moins 170 M€ pour le lâcher. Le Barça, embarqué dans une zone de turbulences, sait donc à quoi s'en tenir.

Alexis Pereira

Griezmann le flop, Messi sans magie, Setien sur le départ, le déclin du FC Barcelone cette saison ?

Le FC Barcelone traverse une période difficile en ce moment et certains joueurs ou cadres pourraient en payer le prix. Premier avant le retour aux affaires, le club est désormais deuxième, et les choses vont de mal en pis. Messi, Griezmann, Setien, qui est le problème et qui peut débloquer la situation ?

Griezmann, de top à flop ?

Alors qu'il a posé sa valise au FC Barcelone en statut de héros, Antoine Griezmann est devenu un « flop ». De son titre de champion du monde, il a perdu sa place de titulaire au FC Barcelone, alors qu'il était un prince sous les ordres de Diego Simeone. Le joueur n'enchaîne plus les matches, et ne rentre plus vraiment dans les plans de son entraîneur, Quique Setien. Celui-ci préfère aligner Riqui Puig ou Ansu Fati, la plupart du temps. Impossible de disputer une place avec Luis Suarez.

Cette saison, le champion du monde français a marqué 8 buts en Liga et délivré 5 passes décisives en 28 matches. Un très maigre chiffre pour celui qui a coûté une fortune au club blaugrana. Lors du match nul du Barça contre l'Atlético Madrid cette semaine, le français n'a disputé que 4 minutes. Une situation humiliante pour « Grizi ». En conférence de presse, Setien a indiqué qu'il est « touché par la situation du joueur, mais qu'il ne présentera pas d'excuse à Griezmann. Il y a des joueurs meilleurs que lui sur le terrain en ce moment. J'ai confiance en lui, mais c'est comme ça. » L'avenir de Griezmann serait flou en Catalogne, et l'idée d'un départ serait sur les plateaux en Interne.

Messi, fin de la portion magique ?

Le génie argentin est en difficulté comme le reste de l'équipe du FC Barcelone. Depuis le retour aux affaires, le FC Barcelone a régressé, perdant même sa place de leader en Liga, et menacé par le

Real Madrid, premier du championnat actuellement. Une situation qui échappe au contrôle de Lionel Messi qui a perdu un peu de sa magie. Le joueur a même essayé plus de 15 tirs en trois matches, sans cadrer un seul. Même s'il se rattrape avec des passes décisives, l'actuel meilleur buteur et meilleur passeur de la Liga n'aide pas vraiment son



équipe. Même les coups de pied arrêtés ne lui réussissent plus. Depuis le retour de la pause, Messi a marqué 3 buts pour 6 passes décisives en 6 matches, pour un total de 22 buts et 17 passes décisives cette saison en Liga.

Quique Setien plus que jamais sur le départ

L'entraîneur espagnol est en train de faillir à sa mission. Celui qui est venu en remplacement à Ernesto Valverde, est désormais contesté au sein du FC Barcelone. Son avenir serait même discuté en Interne. « Si la situation ne s'arrange pas, Quique Setien pourrait quitter le FC Barcelone en fin de saison ». Le FC Barcelone vient d'enchaîner deux matches nuls consécutifs, ce qui n'est pas du goût des dirigeants.

Setien aurait même perdu la confiance d'une partie du vestiaire, et son adjoint, Eder Sarabia, n'arrange pas vraiment les choses.

Si les choses ne rentrent pas très vite dans l'ordre, le FC Barcelone pourrait faire une saison catastrophique, et Setien ne serait pas épargné par les fortes décisions à venir.

benintimes.info

Vidiye Tshimanga impatient de voir les émotions de Bestine Kazadi lors du prochain derby V.Club - DCMP

Pour une première, la coordination de l'AS V.Club sera conduite par une femme. Il s'agit de Bestine Kazadi qui a battu tous les hommes qui étaient en course avec elle, lors des élections qui ont lieu le mercredi 1er juillet 2020, à Kinshasa.

Son collègue conseiller à la présidence de république de la Rd-Congo et président du club rival Daring Club Motema Pembe, Vidiye Tshimanga a, officiellement, souhaité sur les réseaux sociaux, ce jeudi 2 juillet 2020 qu'il serait impatient de vivre le derby kinois en Vodacom Ligue, championnat qui démarre probablement en août 2020 pour évaluer les émotions de Bestine.

« Toutes mes plus sincères félicitations à Bestine Kazadi pour ton élection à la tête de nos chers voisins. Une dame excep-



tionnelle pour un grand club. Je te souhaite beaucoup de courage et de ténacité. Rendez-vous au derby », a écrit Vidiye.

Bien que le 1er août 2020, date du début de la saison sportive en Rd-Congo reste toujours probable, Vidiye met déjà la pression sur Bestine, cette dame qui a grandi avec le sport et les couleurs de l'AS V.Club de part son père Kazadi Tshishishi, ancien président du comité suprême du team vert et noir de la capitale rd-congolaise.

eventsrdc.com

Crise au sein de la coalition

Tshisekedi - Kabila : distance !

Le malaise est profond au sein de la coalition au pouvoir où les violons n'arrivent plus à s'accorder, même au plus haut sommet des deux parties. La tension grimpe continuellement au point de pousser la Mission onusienne en République Démocratique du Congo de tenter les bons offices. Leila Zerrougui, représentante du secrétaire général de l'ONU, apprend-on de Jeune Afrique, a rencontré le Président Félix Antoine Tshisekedi et l'ancien président Joseph Kabila. La diplomate onusienne entendait réussir une rencontre à deux entre les deux patrons du Cap pour le changement (CACH) et du Front commun pour le Congo (FCC).

Hélas, la démarche entreprise bien avant le jour commémoratif de l'indépendance du pays n'avait point abouti. Il s'agit, en réalité d'une deuxième tentative ratée, car dans cet effort de réconciliation deux démarches sont sur la sellette. La première est l'œuvre d'un groupe de pays – l'Egypte, le Kenya et l'Afrique du Sud – qui, dans le cadre de la CIRGL, avaient chargé le président de l'autre Congo, Denis Sassou Nguesso, de résorber la crise au sein du pouvoir de Kinshasa.

Dans ce contexte s'inscrit la dernière visite de l'émissaire Jean Marie Okemba auprès du président Félix Tshisekedi. Selon des sources crédibles, cette démarche a corsé sur une exigence : Félix Tshisekedi conseille aux uns et aux autres de s'incliner devant la réalité. Les initiatives menées, pour valables qu'elles soient, doivent s'accommoder de l'élégance protocolaire qui établit



une différence de considération entre un président en fonction et un président honoraire !

Reste à savoir la réaction de l'ancien président Kabila, connu avare de mots. On sait seulement lire les nombreuses prestations des lieutenants de la plateforme FCC traduites par des invectives à l'endroit du chef de l'Etat. La fameuse « vérité » des ur-

nes ressassée quotidiennement par des cadres du PPRD, traduit justement ce chantage comme pour obtenir du président de la République un profil bas. Il en est de même de la menace de mettre un terme à la coalition pour basculer dans la formule de cohabitation entre la majorité parlementaire et le chef de l'Etat.

Mais beaucoup plus, le refus par des ministres de respecter les instructions du président de la République, les fameuses propositions de modification de la Loi judiciaire, les critiques acerbes sur le marasme économique et financier...passent pour un camouflet de trop dans le chef du président Tshisekedi. Ce dernier se serait alors inscrit dans la logique du tac au tac, en prenant la plénitude de ses prérogatives constitutionnelles. Pas autre chose à comprendre au travers le discours du 30 juin dernier que l'affirmation de l'imperium de Fatshi sur l'ensemble des institutions de la République.

Se reconnaissant seul comptable devant la population – comme en témoignent d'ailleurs les critiques du FCC, pourtant aux commandes des Finances et de la Banque nationale, ainsi que de la Primature – Félix Tshisekedi entend désormais prendre la bride de gestion de la res-

publica. Il a d'ailleurs réaffirmé la primauté de la Constitution sur toutes les autres lois, voire sur des arrangements particuliers dont le fameux deal qui le lie au FCC.

L'issue reste ainsi aux différentes médiations menées par des partenaires extérieurs du pays. A la seule condition que les protagonistes mettent de l'eau dans leur vin, en considérant la réalité en face. Autrement,



les jours à venir s'annoncent plus tumultueux encore. Car aux biceps du FCC, Tshisekedi semble opposer la justice devant désormais écumer dans le passé pour tirer au clair les tumultueux dossiers de cessions de marts minières, des éléphants blancs, notamment le parc agro-industriel de Bukangalonzo, le MB/Kokolo, et on en passe.

LR

COVID-19

Moïse Katumbi offre du matériel sanitaire à Kananga



Le parti «Ensemble pour la République» a remis mercredi 1er juillet à la zone de santé de Lukonga à Kananga un lot de dispositifs de lave-main, thermo flash et masques dans le cadre de la prévention contre le Coronavirus.

Pour Me Albert Nkashama, membre de cette formation politique, ce don est une expression de la solidarité nationale portée par son leader, Moïse Katumbi.

«Le président Moïse Katumbi est sensible à la crise sanitaire qui continue de secouer notre pays. Préoccupé par la santé de ses compatriotes, il a jugé bon de remettre à la zone de santé de Lukonga un kit important constitué de masques, de lave-main et

de thermos flash», explique Me Nkashama.

Les masques seront destinés principalement aux prestataires de santé.

«Il a pensé d'abord aux prestataires de santé parce que dans l'exercice de leur ministère, ils sont les plus exposés. Cet acte posé par le président Katumbi, c'est l'expression de la solidarité nationale qui doit caractériser les Congolais», ajoute Me Albert Nkashama.

Pour sa part, la médecin chef de zone de santé de Lukonga se réjouit de recevoir ce matériel. Docteur Sylvie Lukadi précise qu'il s'agit de 10 thermos flash, 10 dispositifs de lavage de main et de 1 800 masques.

RO

Surséance des lois Minaku - Sakata

Profil bas d'une famille politique solitaire !



Seuls à se pencher, les députés membres du Front commun pour le Congo (FCC) ont suspendu hier momentanément l'examen des propositions de lois portant sur la réforme de la justice initiées par les députés nationaux Aubin Minaku et Gary Sakata. Les caciques de la famille politique de Joseph Kabila justifient leur décision par le souci d'obtenir l'adhésion de tous et permettre aux initiateurs de cette réforme de la justice d'expliquer le bien-fondé de leurs propositions.

Il faut rappeler que ces trois propositions des lois encore en examen au Palais du peuple avaient provoqué un tollé général.

Des manifestations violentes ont eu lieu à Kinshasa et dans les autres territoires de la RDC pour dire « non » à cette initiative de l'ex-président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku.

Ce dernier avait promis d'aller jusqu'au bout malgré la colère des wewas qui a fait bouger la rue pour le retrait de ces trois propositions de lois.

Dans son adresse à la nation à l'occasion de la commémoration de l'indépendance de la RDC, Félix Tshisekedi s'est ouvertement opposé à cette réforme de la justice proposée par deux députés du FCC.

MCP